



**Premier Congrès International Thématique de l'AIECM3**  
**« Jarres et grands contenants entre Moyen Age et Époque moderne »**  
**Montpellier-Lattes (France), 19-21 novembre 2014**

**Appel à communication**

Comme il a été décidé à la dernière Assemblée Générale de l'AIECM3 à Silvès en 2012, le comité national français en collaboration avec le Service Régional de l'Archéologie Languedoc-Roussillon, le Ministère de la Culture à Montpellier, Montpellier Agglomération et le LA3M, organise son I<sup>er</sup> Congrès Thématique.

Il se tiendra sur trois jours, **du 19 au 21 novembre 2014, au Musée de Lattes** (Montpellier).

Le thème retenu concerne les jarres, les grands contenants, les grands vases de jardin et d'industrie, entre Moyen Age et Époque Moderne dans l'ensemble du bassin méditerranéen, le Proche et le Moyen Orient, le Caucase et l'Asie Centrale.

Seront pris en compte tous les contenants de stockage, de conservation, de préparation et d'emballage, fixes ou utilisés pour le transport (à l'exception des amphores).

Les communications pourront porter sur la typologie, les techniques de fabrication et/ou sur la destination fonctionnelle de ces objets, au travers des sources écrites, de l'archéologie et de l'ethnographie. C'est-à-dire des contenants pour :

- les liquides (huile, vin, vinaigre, eau...)
- les denrées comestibles (céréales, graines, légumineuses, fruits secs, salaisons, saumures, confits de fruits ou de viandes, graisses, miel...)
- les produits secs, d'artisanat ou d'industrie (jarres à distillation, oxydes, tartre, rares produits d'apothicaire...)
- des usages domestiques spécifiques hygiéniques et prophylactiques (cuviers à lessive, baignoires, bains de pieds et de siège, « jarrons de toilette...)
- un usage décoratif et/ou de jardin
- une réutilisation (réutilisation architecturale...)

**Calendrier et modalités pratiques**

Les propositions de communication et poster sont à renvoyer avant le 31 mai 2014 à l'adresse suivante : [thiriot@mmsch.univ-aix.fr](mailto:thiriot@mmsch.univ-aix.fr)

La sélection définitive et le programme seront publiés le 16 juin 2014.

Les droits d'inscription sont fixés à 40 euros.

Le frais de transport et de séjour sont à la charge des participants. Une liste des hôtels et autres modes d'hébergement sera fournie avec le programme définitif.